

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueils Loisirs Extrascolaire



2026~2027

Table des matières

Les volontés éducatives de la Municipalité	3
Définition du champ d'intervention	4
Caractéristiques des publics accueillis	7
Les priorités du Service Enfance Jeunesse.....	9
Cadre et règles de fonctionnement.....	9
Les principaux objectifs pédagogiques.....	10
Garantir le bien-être et la sécurité des enfants et des jeunes	10
Faire de l'enfant et du jeune un acteur de ses loisirs	10
Favoriser la socialisation et le vivre-ensemble.....	11
Développer l'autonomie et la responsabilisation	11
Favoriser l'épanouissement et le développement des potentialités	11
L'accueil extrascolaire – Temps vacances.....	12
Les conditions et modalités d'accueil :	12
Les moyens mis en place pour répondre aux divers besoins des enfants/jeunes et parents	13
Accueil et départ échelonnés.....	13
Jeux communs (3-10 ans)	14
Le temps calme (3-10 ans).....	15
Une organisation pensée au service des rythmes de l'enfant	15
L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap.....	16
Les activités proposées :	17
Restauration.....	17
Dispositions spécifiques par tranche d'âge – Périodes de vacances	20
Les 3 – 5 ans.....	20
Les 6 – 7 ans et les 8 – 10 ans	20
Les 11 – 15 ans.....	21
Une prise en compte globale des publics	22
Activités complémentaires : séjours accessoires et mini-camps	22
L'équipe d'animation	23
Composition de l'équipe	23
Organisation des temps de préparation et de régulation (périodes de vacances)	24
Démarche pédagogique et évaluation des actions.....	25
Les locaux et infrastructures	27
Le groupe scolaire Beaudonnat.....	27
L'AgorAdo (11 – 15 ans)	28
Conformité et sécurité.....	28
Les outils d'animation :	29

Les volontés éducatives de la Municipalité

La ville d'Aubière a décidé de conduire une ambitieuse politique enfance jeunesse dont la **finalité est d'accompagner chaque enfant vers la maturité d'un(e) adulte responsable, épanoui(e) et citoyen(ne)**.

La mise en œuvre de ce programme s'appuie principalement sur des actions éducatives telles que décrites dans le **Projet Éducatif de Territoire et son Plan Mercredi**.

Ces deux outils offrent la possibilité de poser les jalons indispensables à la mise en œuvre des propositions éducatives, cohérentes et complémentaires des composantes scolaires et familiales, par la prise en compte de la pluralité des acteurs, des usagers dans l'espace commun qu'est le territoire.

Pour atteindre cette finalité est proposé de

- **Donner à chaque citoyen en devenir la possibilité d'être acteur de son parcours par l'élargissement de la connaissance.**
- **Réduire, de façon solidaire et collective, les inégalités avec une attention particulière à destination des enfants socialement défavorisés.**
- **Répondre de manière adaptée aux difficultés liées à la vie en collectivité, aux harcèlements, aux incivilités.**

Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial, les élus souhaitent proposer une démarche respectueuse du rythme de l'enfant et adaptée à leurs besoins, à savoir :

- Agir en complémentarité avec les enseignants et les parents.
- Favoriser l'accès de tous les enfants aux loisirs, à l'expérimentation par la découverte de multiples domaines aussi bien culturels, artistiques que sportifs.
- Mutualiser les moyens et les interventions au-delà du territoire communal.
- Procéder à des évaluations régulières pour garantir la qualité des prestations et faire évoluer les organisations.
- Densifier et fluidifier la continuité éducative entre les différents acteurs du territoire.

Les moyens humains seront adaptés aux besoins des enfants, en termes de compétences et de savoir être, confortés par des effectifs stabilisés permettant aussi de déprécariser les emplois d'animateurs.

Définition du champ d'intervention

Philosophie de l'Éducation Populaire

La philosophie de l'Éducation Populaire s'inscrit dans les fondements de la République et vise à **favoriser l'évolution des individus et de la société en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels**. Elle développe les capacités à **vivre ensemble, à proposer ses idées, à s'exprimer, à écouter, à s'impliquer, à se forger une opinion et à agir de manière individuelle et collective**.

Elle repose sur le principe d'**éducabilité**, selon lequel tout individu peut apprendre, progresser et s'émanciper pour devenir une personne autonome, libre et relationnelle. Ce postulat confère à l'éducateur une **grande responsabilité** dans l'accompagnement des enfants et jeunes.

L'éducation et ses formes

L'animation socioculturelle est porteuse de valeurs éducatives : **transmission de valeurs, apprentissage du respect d'autrui et socialisation**. Ces apprentissages sont **complémentaires à ceux de l'école et de la famille**.

- **Éducation formelle** : apprentissage intentionnel dans le cadre du système éducatif, conduisant souvent à une certification.
- **Éducation non formelle** : activités complémentaires à l'enseignement formel, garantissant l'accès à l'éducation pour tous.
- **Éducation informelle** : apprentissages issus de la vie quotidienne, familiale ou des loisirs.

Comme le souligne Paulo Freire : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » Et Philippe Meirieu précise : « Complémentarité signifie repérage des fonctions spécifiques de chaque éducateur et la manière dont elles s'agencent pour ouvrir un espace à l'expression d'un sujet. »

L'accessibilité

L'accès aux espaces d'accueil, de loisirs et de vie des mineurs se décline en plusieurs dimensions :

- **Accessibilité sociale** : permettre aux familles les plus fragiles de participer aux activités éducatives.
- **Accessibilité physique et géographique** : garantir, quel que soit le handicap ou le lieu de résidence, l'accès à des services de proximité, conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005.
- **Accessibilité culturelle** : permettre à tous, indépendamment des origines ou du niveau de vie, d'accéder à l'information et aux espaces culturels de la ville.

Ces principes s'appuient sur deux piliers essentiels :

1. Une stratégie d'**accessibilité universelle**, généralisée à tous les domaines de la vie sociale (éducation, emploi, transports, santé...), pour permettre l'accès à tout pour tous.
2. La reconnaissance d'un **droit individuel à la compensation des surcoûts liés au handicap**.

Articulation du PEDT avec la Convention Territoriale Globale (CTG) – CAF

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT) d'Aubière** s'inscrit dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale (CTG)**, couvrant les trois communes du canton : Aubière, Pérignat-Lès-Sarliève et Romagnat. La CTG, actuellement en cours de **renouvellement sur l'année 2026**, constitue un cadre privilégié pour coordonner les actions éducatives et sociales à l'échelle territoriale. L'intégration du PEDT dans cette dynamique favorise :

- la **continuité éducative des enfants sur l'ensemble des temps de vie** ;
- l'**optimisation des moyens et ressources mobilisés par les communes et la CAF** ;
- une **cohérence renforcée entre les différents acteurs éducatifs du territoire**.

La Caisse d'Allocations Familiales –



Dans le cadre de sa politique en faveur du temps libre des enfants et des jeunes, la Caf du Puy-de-Dôme (Caf 63) soutient et accompagne le développement ainsi que le fonctionnement des accueils de loisirs de la Ville d'Aubière, qu'ils relèvent des temps périscolaires ou extrascolaires.

À ce titre, les accueils de loisirs municipaux doivent être déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES 63) et se conformer aux exigences réglementaires en vigueur.

Dès lors qu'ils respectent les obligations relatives à la protection des mineurs, telles que définies par le Code de l'action sociale et des familles, et qu'ils intègrent les dispositions issues du décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les règles applicables aux accueils de loisirs, ces structures peuvent bénéficier de la prestation de service « Accueil de loisirs » versée par la Caf.

La Caf veille notamment au respect des critères définis par la Cnaf, parmi lesquels :

- une ouverture à tous favorisant la mixité sociale ;
- une accessibilité financière pour les familles, grâce à une tarification modulée selon les ressources ;
- une implantation territoriale adaptée aux besoins identifiés ;

- l'élaboration d'un projet éducatif obligatoire, respectant un principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse, et intégrant la place des parents.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap au sein des ALSH et des accueils de jeunes, la Caf 63 a mis en place une aide financière complémentaire à la prestation de service ordinaire : le Complément Inclusion Handicap (CIH).

Enfin, depuis décembre 2022, et reconduite à compter du 1er janvier 2027 pour une durée de cinq ans, la Caf 63 et la Ville d'Aubière ont renforcé leur partenariat à travers la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) à l'échelle du canton. Cette démarche vise à améliorer la cohérence, la coordination et l'efficacité des services proposés aux habitants. Fondée sur un diagnostic partagé des besoins, la CTG couvre plusieurs champs d'intervention : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale ainsi que l'accès aux droits.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Caractéristiques des publics accueillis

Enfants de 3 à 5 ans

Physique :

L'enfant est en pleine découverte de son corps. Il a un fort besoin de mouvement alterné avec des temps calmes. Il ne maîtrise pas encore sa force et développe progressivement sa motricité fine et globale. Il nécessite un rythme de vie régulier et est en phase d'apprentissage de l'hygiène et de la propreté.

Psychologique et intellectuel :

L'enfant construit son identité et son caractère, souvent marqué par des phases d'opposition ("non", "je ne veux pas"). Son temps d'attention est court. L'imaginaire occupe une place centrale dans son développement. Il acquiert le langage, développe sa mémoire et sa curiosité, et commence à exercer un contrôle de soi. Il a besoin de repères stables et sécurisants.

Affectif :

Très attaché à l'adulte, il est sensible au regard porté sur lui et a besoin d'un cadre juste et rassurant. Les objets transitionnels (doudou) sont importants. Il exprime des émotions sincères, sans filtre, et a besoin d'explications pour comprendre les règles et les limites.

Social :

Il découvre la séparation avec le cadre familial et s'initie à la vie en collectivité. Il développe progressivement son autonomie, aime aider et imite les comportements observés, notamment ceux de son environnement familial.

Enfants de 6 à 10 ans

Physique :

L'enfant développe ses capacités physiques et sa dextérité. Son endurance et sa concentration augmentent. Le besoin de dépense physique reste important. L'équilibre de vie (sommeil, alimentation) est essentiel.

Psychologique et intellectuel :

L'enfant entre dans une phase de structuration de la pensée logique ("âge du pourquoi"). Il distingue le réel de l'imaginaire. Il développe l'esprit de compétition et peut expérimenter le mensonge. Il est confronté à la peur de l'échec et apprend à gérer son temps. Les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture) prennent une place importante.

Affectif :

Très sensible à la notion de justice, il peut se montrer susceptible. Il s'identifie aux adultes tout en affirmant sa personnalité, parfois dans l'opposition. Il a besoin de reconnaissance, de réassurance et d'échanges avec ses pairs, tout en recherchant une certaine discrétion dans l'expression de ses émotions.

Social :

Il gagne en autonomie et en capacité à respecter des règles. L'appartenance au groupe devient essen-

tielle, souvent par affinités (notamment de même sexe). Il apprécie les jeux collectifs, coopératifs ou compétitifs, et cherche à affirmer son individualité.

11-15 ans

Développement physique :

L'adolescent traverse des transformations liées à la puberté (croissance, modifications hormonales, apparition de caractères sexuels secondaires). Cela nécessite une adaptation des pratiques d'hygiène et génère un besoin accru d'activité physique.

Développement psychologique et intellectuel :

L'adolescent est en quête de sens, d'objectifs et de dépassement de soi. Il peut adopter des comportements de transgression et présente une motivation fluctuante. Il oscille entre attitudes d'adulte et besoins encore enfantins.

Développement affectif :

Les émotions sont exacerbées (hypersensibilité, attachement fort au groupe de pairs). L'image de soi peut être fragilisée, générant des complexes. Les relations amicales prennent une place centrale.

Développement social :

L'adolescent cherche à s'émanciper du cadre familial (notion de "rite de passage"). Il s'identifie à des modèles extérieurs et peut se tourner vers d'autres espaces de socialisation. Cette période correspond au "complexe du homard", marqué par un décalage entre développement physique et maturité psychique.

Les priorités du Service Enfance Jeunesse

Vis-à-vis des enfants

- Placer systématiquement l'intérêt de l'enfant au cœur des décisions.
- Garantir en toutes circonstances sa sécurité physique, morale, affective et matérielle.
- Favoriser la participation active des enfants en valorisant leurs idées et leur expression.
- Accorder une importance éducative aux temps de vie quotidienne au même titre qu'aux activités.
- Promouvoir une alimentation de qualité dans une démarche éducative.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation, dans le respect de son âge et de ses capacités.

Vis-à-vis de l'équipe

- Favoriser un climat de travail respectueux, basé sur des valeurs partagées.
- Valoriser les compétences individuelles au service du collectif.
- Donner du sens aux actions de chacun à travers un projet pédagogique évolutif.
- S'appuyer sur les principes des **6 C** :
Compétence, Complémentarité, Concertation, Cohérence, Cohésion, Convivialité.
- Mettre en place des temps d'échanges réguliers, constructifs et adaptés.
- Veiller au respect des locaux, du matériel et de l'environnement.

Cadre et règles de fonctionnement

Pour les adultes

Sont strictement interdits :

- Toute forme de maltraitance envers un enfant (physique ou psychologique), entraînant une procédure disciplinaire immédiate, pouvant aller jusqu'au licenciement et un signalement aux autorités compétentes.
- La consommation de drogues, sur ou en dehors du temps de travail sur le lieu d'accueil.
- Le fait de fumer en présence des enfants ou dans les locaux.
- L'état d'ébriété sur le lieu de travail.

Pour les enfants et les jeunes

Tout comportement mettant en danger l'enfant lui-même, les autres enfants ou les adultes, ou incompatible avec la vie en collectivité, pourra faire l'objet de mesures éducatives adaptées, pouvant aller jusqu'à une exclusion temporaire ou définitive.

Les principaux objectifs pédagogiques

Garantir le bien-être et la sécurité des enfants et des jeunes

Garantir, durant toute la prise en charge, la sécurité physique, affective, morale et matérielle ainsi que le bien-être de chaque enfant et jeune.

Moyens de mise en œuvre :

- Assurer à tout moment la localisation des enfants (communication permanente entre enfants, animateurs et direction).
- Connaître chaque enfant (capacités, besoins, limites, particularités).
- Être à l'écoute des besoins, des envies et des difficultés (santé, contexte familial, etc.).
- Proposer des activités adaptées aux âges et aux rythmes.
- Veiller à l'aménagement des espaces, à l'hygiène et au matériel.
- Prévenir et réguler les rapports de domination (lutte contre les phénomènes d'exclusion ou de « bouc émissaire »).
- Respecter les valeurs et les identités de chaque enfant.
- Adopter une posture professionnelle adaptée, consciente de la responsabilité éducative et de l'autorité exercée.

Faire de l'enfant et du jeune un acteur de ses loisirs

Le temps d'animation doit constituer un véritable temps de loisirs, distinct du cadre scolaire, tout en s'inscrivant dans une continuité éducative cohérente.

Moyens de mise en œuvre :

- Respecter les rythmes individuels (alternance activité/repos).
- Permettre le libre choix des activités et favoriser les initiatives des enfants.
- Proposer des projets d'animation construits, adaptés et évaluables.
- Favoriser le jeu, la créativité et le plaisir comme leviers d'apprentissage.
- Valoriser la réussite tout en accompagnant l'acceptation de l'échec.
- Adapter les postures éducatives selon les temps (périscolaire vs extrascolaire) tout en garantissant un cadre cohérent.

Favoriser la socialisation et le vivre-ensemble

Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe et de se construire dans un cadre collectif sécurisant.

Moyens de mise en œuvre :

- Organiser les groupes par tranches d'âge tout en restant souple selon les capacités et les besoins.
- Garantir l'inclusion de chaque enfant, quelles que soient ses différences.
- Porter une attention individualisée à chacun.
- Reconnaître les affinités et favoriser l'équilibre entre intérêt individuel et collectif.
- Encourager les échanges formels et informels (temps de parole, repas, activités).
- Co-construire des règles de vie claires, évolutives et comprises de tous.
- Assurer un cadre éducatif structurant, avec des règles respectées et des sanctions adaptées si nécessaire.
- Accompagner les équipes dans la gestion de l'autorité (soutien de la direction).
- Développer une coéducation avec les familles basée sur le dialogue, la confiance et la transparence.

Développer l'autonomie et la responsabilisation

Accompagner progressivement chaque enfant vers l'autonomie, en tenant compte de son âge et de ses capacités.

Moyens de mise en œuvre :

- Encourager les gestes du quotidien (hygiène, habillage, repas...).
- Favoriser l'expression des envies et la participation aux projets.
- Mettre en place des espaces d'expression (conseils d'enfants, forums...).
- Construire des règles de vie positives et compréhensibles.
- Sensibiliser au respect des personnes, des lieux et du matériel.
- Positionner l'adulte comme accompagnateur dans les apprentissages.

Favoriser l'épanouissement et le développement des potentialités

Permettre à chaque enfant de s'épanouir en découvrant et en développant ses capacités.

Moyens de mise en œuvre :

- Proposer des activités variées (sportives, culturelles, artistiques, scientifiques).
- Inscrire les actions dans des projets porteurs de sens.
- Valoriser la créativité, l'imaginaire et le plaisir.
- Mettre en valeur les réussites et les progrès individuels.
- Exploiter les ressources de l'environnement (locaux, territoire, partenaires).
- Impliquer les enfants dans l'aménagement des espaces.
- Limiter les activités de simple consommation au profit de démarches actives et éducatives.

L'accueil extrascolaire – Temps vacances

Les conditions et modalités d'accueil :

L'accueil loisirs est déclaré auprès de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et du Sport (SDJES) ainsi qu'à la Protection Maternelle Infantile (PMI) et peut donc recevoir jusqu'à cent soixante-dix enfants âgés de trois ans et demi à quinze ans répartis en trois grands secteurs distincts :

- 3 -5 ans : 60 enfants maximum,
- 6-10 ans : 120 enfants maximum,
- 11-15 ans : 36 adolescents.

Les jours d'ouverture :

- les petites vacances,
- les mois de juillet et août.

Lieux d'accueil :

- Pour les 3-10 ans : Groupe scolaire Beaudonnat
- Pour les 11-15 ans : AgorAdo – au Complexe Sportif Paul Bourzac

Les temps d'accueil et de départ :

Accueil Beaudonnat pour les 3 ½ ans à 10 ans :

- **7h30-9h00** : Accueil des enfants en journée, en matin + repas, et en matin uniquement,
- **11h30-12h00** : Départ des matinées et accueil des repas + après-midi,
- **13h15-14h00** : Accueil des après-midi et départ des matins + repas,
- **17h00-18h30** : Départ des enfants, en journée, en repas + après-midi et en simple après-midi.

Accueil AgorAdo sur la plaine Paul Bourzac :

- **8h00 – 10h00** : Accueil des jeunes,
- **11h30 – 11h45** : Départ matinée et accueil repas + après-midi,
- **13h30 – 14h00** : Accueil après-midi et départ matin + repas,
- **17h00 – 18h30** : Départ des jeunes.

Les moyens mis en place pour répondre aux divers besoins des enfants / jeunes et parents

Différentes périodes de la journée sont aménagées afin de respecter le rythme de l'enfant, des jeunes et des familles.

Accueil et départ échelonnés

Les temps d'accueil et de départ constituent des moments éducatifs à part entière. Ils sont pensés comme des temps de transition essentiels, permettant à l'enfant ou au jeune de passer progressivement du cadre familial au cadre collectif, et inversement.

Chaque matin, un accueil est assuré par les animateurs sur différents sites, en fonction de l'âge des publics accueillis :

- **3-5 ans** : école maternelle
- **6-10 ans** : école élémentaire de Beudonnat
- **11-15 ans** : AgorAdo (COSEC – plaine Bourzac)

Cette organisation permet de proposer un cadre adapté aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, tant en termes d'aménagement des espaces que de posture éducative des équipes.

L'accueil du matin est échelonné de **7h30 à 9h00** (jusqu'à **10h00 pour les 11-15 ans**). Cette amplitude horaire offre une réelle souplesse aux familles tout en respectant le rythme de vie des enfants et des jeunes, notamment en évitant des arrivées précipitées ou des réveils trop contraints.

Durant ce temps, le choix est fait de ne pas proposer d'activités dirigées. Ce positionnement pédagogique vise à :

- permettre une arrivée en douceur
- respecter les besoins de calme ou de retrait
- favoriser l'autonomie dans le choix des occupations

Les animateurs assurent néanmoins une **présence active, bienveillante et sécurisante**. Ils sont attentifs aux besoins individuels, facilitent les échanges entre enfants et veillent à instaurer un climat serein.

Du matériel est mis à disposition en libre accès (jeux de société, coloriage, lecture, petits jeux...), permettant à chacun de s'installer à son rythme et de s'approprier progressivement l'espace.

Des temps d'accueil complémentaires sont proposés en fonction des modalités d'inscription choisies par les familles :

- de **11h30 à 12h00**
- de **13h00 à 14h00**

Ces créneaux intermédiaires permettent une adaptation fine aux besoins des familles et aux organisations individuelles.

En fin de journée, tous les enfants et jeunes se retrouvent à partir de **17h00** sur la structure (hors journées avec sorties). Les départs sont échelonnés jusqu'à **18h30**, offrant là encore une souplesse appréciable.

Comme le matin, ce temps est envisagé comme un moment éducatif à part entière. Les animateurs y assurent un rôle d'accompagnement :

- échanges avec les familles
- transmission d'informations sur la journée
- accompagnement au départ de l'enfant

La direction reste également disponible pour répondre aux situations particulières ou aux besoins d'échange avec les familles.

Du matériel ludique est mis à disposition afin de proposer un temps agréable et détendu (jeux extérieurs, jeux de société...), dans une ambiance favorisant la détente après la journée.

D'autres créneaux de départ sont possibles :

- de **11h30 à 12h00**
- de **13h15 à 14h00**

Jeux communs (3-10 ans)

Chaque jour, à partir de **11h00** (hors journées spécifiques), les enfants participent à des **jeux collectifs**, organisés par tranche d'âge et encadrés par l'équipe d'animation.

Ces temps prennent la forme de jeux sportifs, coopératifs ou d'opposition (ex : jeux de poursuite, jeux de stratégie collective, jeux traditionnels). Ils sont adaptés aux capacités et aux besoins des enfants.

Positionnés en amont du repas, ces temps répondent à plusieurs objectifs :

- permettre une **dépense physique nécessaire**
- favoriser la **cohésion de groupe** et le vivre-ensemble
- canaliser l'énergie des enfants avant un temps plus calme (repas)

Ils participent pleinement à l'équilibre de la journée et à la prise en compte des rythmes biologiques des enfants.

Le temps calme (3-10 ans)

À l'issue du repas, un **temps calme structuré** est proposé, afin de respecter les besoins physiologiques de récupération.

Pour les moins de 6 ans

Un temps de repos ou de sieste est proposé, sans caractère obligatoire mais fortement accompagné. Le sommeil étant un facteur essentiel du développement de l'enfant, les équipes veillent à :

- créer un environnement apaisant et sécurisant
- ritualiser ce temps pour favoriser l'endormissement
- valoriser le plaisir de se reposer

L'aménagement de l'espace (matelas, couvertures, objets transitionnels, coin lecture) contribue à instaurer un climat propice au repos.

Une salle dédiée est disponible au sein de l'école maternelle.

Pour les plus de 6 ans

Des activités calmes sont proposées, permettant une transition en douceur vers les temps d'animation de l'après-midi :

- jeux de société
- dessin, coloriage
- activités de construction ou de manipulation
- lecture

Ces temps favorisent la détente, la concentration et le respect du rythme individuel.

Le respect du rythme de vie de chaque enfant constitue une **priorité éducative forte** pour les équipes.

Une organisation pensée au service des rythmes de l'enfant

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité d'accueil, une réflexion approfondie a été menée par l'équipe pédagogique sur l'organisation des journées.

Cette démarche a conduit à une **refonte de la journée type**, construite à partir :

- des besoins physiologiques (repos, alimentation, activité physique)
- des besoins psychologiques (sécurité affective, autonomie, socialisation)
- des valeurs éducatives portées par le Service Enfance Jeunesse

L'objectif est de proposer une organisation cohérente, équilibrée et sécurisante, permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du collectif.

Ce travail s'est traduit par la mise en place de **nouveaux outils de pilotage**, intégrant :

- une analyse fine des différents temps de la journée
- une adaptation aux spécificités des périodes (mercredis, vacances)
- une meilleure lisibilité pour les équipes et les familles

Cette organisation contribue à renforcer la qualité éducative des accueils, en plaçant l'enfant au cœur des préoccupations.

L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap

Les accueils de loisirs de la commune s'inscrivent dans une démarche inclusive, permettant l'accueil d'enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Objectifs :

- Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil.
- Favoriser l'inclusion dans les temps collectifs.
- Permettre le vivre-ensemble dans le respect des valeurs éducatives.

Moyens mis en œuvre :

En direction des équipes :

- Définir clairement le rôle et le positionnement de l'animateur.
- Sensibiliser et accompagner les équipes.
- Adapter les activités pour permettre la participation de tous.

En direction des familles :

- Accueillir, écouter et associer les familles au projet d'accueil.
- Proposer un cadre rassurant et adapté.

Organisation :

- Rencontre préalable avec la famille pour identifier les besoins.
- Présentation de la structure, du projet et de l'équipe.
- Préparation de l'accueil avec l'équipe (rôles, adaptations, organisation).
- Ajustement des pratiques pour garantir l'inclusion effective de l'enfant.

Évaluation :

- Mise en place d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.
- Évaluation à chaque période (notamment vacances).
- Prise en compte du ressenti de l'enfant, de la famille et de l'équipe.

Les activités proposées :

La Ville d'Aubière a décidé de conduire une ambitieuse politique enfance jeunesse dont la finalité est d'accompagner les enfants vers la maturité d'un(e) adulte responsable, épanoui(e) et citoyen(ne).

La mise en œuvre de ce programme s'appuie principalement sur des actions éducatives telles que décrites dans le catalogue de l'Offre éducative joint à ce présent document.



Cet outil permet de poser les jalons indispensables à la mise en œuvre des propositions éducatives cohérentes et complémentaires des composantes scolaires et familiales, afin de prendre en compte la pluralité des acteurs et de usagers dans l'espace commun qu'est le territoire.

Restauration

Le repas du midi

Le temps du repas constitue un moment essentiel de la journée. Au-delà de sa fonction nutritionnelle, il s'inscrit pleinement dans le projet éducatif comme un **temps de vie collective, d'apprentissage et de socialisation**.

Le déjeuner est servi aux enfants et aux jeunes dans la salle de restauration de l'école élémentaire de Beudonnat, dans un cadre organisé et adapté aux différents âges.

Rôle de l'équipe d'animation

Les animateurs sont pleinement investis dans ce temps et assurent une présence éducative active. À ce titre, ils :

- accompagnent les enfants et les jeunes tout au long du repas,
- veillent au bon déroulement du service dans un climat serein,
- favorisent les échanges et encouragent la communication entre les participants,
- sensibilisent aux règles de vie collective (respect, partage, écoute),
- portent une attention particulière aux besoins individuels (rythme, appétit, éventuelles difficultés).

Ils contribuent ainsi à faire du repas un moment à la fois structurant, convivial et éducatif.

Organisation par tranche d'âge

Pour les enfants de moins de 6 ans :

Les plus jeunes sont accueillis dans un espace de restauration adapté à leurs besoins. Les repas sont servis à l'assiette afin de faciliter la prise alimentaire.

Les animateurs accompagnent les enfants dans l'acquisition progressive de l'autonomie :

- découverte des aliments,
- apprentissage des gestes du quotidien (manger seul, utiliser les couverts),
- respect du rythme de chacun.

Une attention particulière est portée à la sécurisation affective et au bien-être de l'enfant durant ce temps.

Pour les enfants et jeunes de plus de 6 ans :

Les repas sont organisés sous forme de self-service. Les enfants et les jeunes :

- se servent de manière autonome,
- gèrent leur plateau,
- participent au débarrassage.

Cette organisation favorise la responsabilisation, l'autonomie et l'apprentissage des règles de vie en collectivité.

Les animateurs restent pleinement mobilisés pour accompagner, réguler et s'assurer que chacun s'alimente de manière équilibrée et suffisante.

Les activités « Cuisine »

Par ailleurs, des temps spécifiques sont régulièrement proposés durant lesquels les jeunes participent à la **préparation de leurs repas**.

Ces actions éducatives visent à :

- sensibiliser à l'équilibre alimentaire,
- favoriser la découverte de nouveaux aliments,
- développer l'autonomie et les compétences pratiques,
- encourager le travail en groupe et la responsabilisation.

Le goûter

Un goûter est proposé chaque jour aux enfants et aux jeunes, sur les lieux d'animation ou lors des sorties.

Il est conçu comme un apport nutritionnel complémentaire, mais également comme un moment convivial de pause dans la journée. Sa composition est équilibrée et variée :

- produits céréaliers (pain...),
- produits laitiers,
- fruits frais ou compotes,
- accompagnements occasionnels (chocolat, etc.).

Des temps à forte valeur éducative

Les temps de restauration (repas et goûter) sont pleinement intégrés au projet pédagogique comme des **temps d'animation à part entière**.

Ils permettent d'aborder et de développer, de manière concrète et quotidienne :

- les règles d'hygiène (lavage des mains, comportements adaptés),
- les principes d'équilibre alimentaire,
- la découverte et l'acceptation de nouveaux aliments,
- la socialisation et le respect des autres,
- l'autonomie et la responsabilisation.

L'accompagnement des équipes vise à donner du sens à ces temps, en favorisant des pratiques éducatives cohérentes et adaptées aux âges des enfants et des jeunes.

Dispositions spécifiques par tranche d'âge – Périodes de vacances

L'organisation des périodes de vacances est pensée de manière à proposer une **réponse éducative adaptée aux besoins, aux rythmes et aux capacités de chaque tranche d'âge**.

Cette différenciation permet de garantir la pertinence des actions menées, tout en favorisant le bien-être, l'épanouissement et la progression des enfants et des jeunes.

Les 3 – 5 ans

L'accueil des enfants de 3 à 5 ans fait l'objet d'une attention particulière. Afin de répondre au mieux aux besoins de ce jeune public, l'organisation pédagogique est spécifiquement adaptée.

La constitution d'un **sous-groupe des 3 – 4 ans**, lorsque les effectifs le permettent (notamment durant les petites vacances), répond à une volonté de proposer un accueil encore plus individualisé.

Ce groupe reste intégré à la dynamique globale des 3-5 ans, tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé.

Ce fonctionnement permet :

- une meilleure prise en compte des **rythmes physiologiques** (fatigue, besoin de repos),
- une adaptation fine des activités en fonction des capacités et de l'attention des enfants,
- une relation éducative plus individualisée et sécurisante.

L'évolution des enfants de cette tranche d'âge étant rapide et propre à chacun, un personnel référent est spécifiquement affecté à ce groupe. Cela favorise :

- la continuité des repères,
- une meilleure observation des besoins,
- une plus grande disponibilité des animateurs.

Les activités proposées sont adaptées aux capacités motrices, cognitives et sociales des enfants, avec une alternance entre temps dynamiques et temps calmes.

Les 6 – 7 ans et les 8 – 10 ans

Les effectifs des périodes de vacances permettent de constituer **deux groupes distincts** :

- 6 – 7 ans
- 8 – 10 ans

Cette organisation vise à proposer une animation en adéquation avec les besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, notamment en termes :

- d'autonomie,
- de socialisation,
- de capacités d'attention et d'engagement.

Les activités sont ainsi pensées pour être plus progressives, avec des niveaux d'exigence et des modalités d'accompagnement différenciés.

Ce découpage favorise :

- une meilleure dynamique de groupe,
- une adaptation des projets aux centres d'intérêt des enfants,
- une valorisation des compétences individuelles et collectives.

Les 11 – 15 ans

L'accueil des préadolescents et adolescents s'inscrit dans une logique différente, centrée sur le **développement de l'autonomie, de la responsabilisation et de l'engagement dans des projets collectifs**.

Ce secteur, identifié sous l'appellation **AgorAdo**, constitue un espace dédié :

- d'accueil et de socialisation,
- d'écoute et d'accompagnement,
- d'élaboration et de mise en œuvre de projets,
- de prévention et de responsabilisation.

Les jeunes y sont pleinement **acteurs de leurs temps de loisirs**. Ils participent à :

- la construction du programme d'activités,
- l'organisation de projets,
- la prise de décision collective.

Les activités proposées sont adaptées à leur âge et à leurs attentes, avec une approche favorisant :

- l'autonomie dans l'organisation,
- l'expérimentation,
- l'initiative individuelle et collective.

Le travail en groupe est particulièrement valorisé. Il permet aux jeunes de :

- développer des compétences relationnelles,
- apprendre à coopérer,
- respecter les idées et les réalisations des autres,
- s'exprimer et défendre leurs points de vue.

Les propositions d'activités (sportives, culturelles, manuelles, sorties...) sont pensées pour être attractives et adaptées, notamment par une attention portée à leur présentation et à leur sens.

Ce fonctionnement répond à la fois :

- aux attentes des familles,
- mais surtout aux besoins spécifiques des jeunes, en favorisant leur implication et leur responsabilisation.

Une prise en compte globale des publics

Chaque tranche d'âge constitue une priorité pour l'équipe du Service Enfance Jeunesse.

Dans cette logique, le présent projet pédagogique est amené à être décliné en **projets d'animation spécifiques**, précisant les objectifs opérationnels adaptés à chaque public.

Cette approche garantit une cohérence globale tout en permettant une adaptation fine aux réalités de terrain.

Activités complémentaires : séjours accessoires et mini-camps

Dans le prolongement des actions menées à la journée, l'accueil de loisirs propose des **temps d'accueil complémentaires**, tels que :

- des séjours de vacances,
- des mini-camps,
- des nuitées (sur site ou en structure d'hébergement),
- des veillées,
- des projets en partenariat avec d'autres collectivités ou structures.

Ces temps, à dominante culturelle, sportive ou centrés sur la vie collective, constituent de véritables **leviers éducatifs**.

Ils visent à :

- favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité,
- développer l'autonomie et la prise d'initiative,
- renforcer la cohésion de groupe,
- permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un collectif.

La collectivité porte une attention particulière à proposer une **progressivité dans les expériences** (durée, éloignement, niveau d'autonomie), afin de s'adapter aux envies, aux capacités et au développement de chaque enfant et jeune.

L'équipe d'animation

L'accueil de loisirs s'appuie sur une équipe d'animation mobilisée tout au long de la journée afin de garantir un **encadrement sécurisé, éducatif et de qualité** des enfants et des jeunes.

Le taux d'encadrement est ajusté en fonction du nombre d'enfants accueillis, dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette organisation permet d'assurer une présence suffisante et adaptée aux besoins des différents publics.

Les animateurs conçoivent et mettent en œuvre les activités en cohérence avec les orientations définies dans le présent projet pédagogique. À ce titre, chaque animateur :

- participe à l'élaboration du programme d'activités,
- prépare en amont ses interventions (objectifs, déroulé, matériel),
- assure la mise en œuvre et l'évaluation de ses animations.

Chaque membre de l'équipe occupe ainsi une fonction définie et contribue pleinement à la qualité de l'accueil proposé.

Par ailleurs, l'accueil de loisirs s'appuie sur la présence de **personnels permanents**, garantissant une continuité éducative, une stabilité des pratiques et une connaissance approfondie du public et du territoire.

En complément, les besoins d'encadrement sont assurés par des animateurs recrutés en **Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)**, permettant une adaptation aux périodes de forte fréquentation, notamment lors des vacances scolaires.

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation se caractérise par sa diversité de profils et de compétences, favorisant la richesse des pratiques éducatives :

- Une majorité d'animateurs diplômés (BPJEPS, CQP, BAFA...),
- Des stagiaires en cours de formation (BAFA, CAP, BPJEPS, CQP...),
- Du personnel non diplômé disposant d'une expérience auprès des enfants ou de compétences spécifiques utiles au projet pédagogique.

La part de personnel non diplômé est strictement encadrée et respecte la réglementation en vigueur (20 % maximum de l'effectif d'animation).

Cette diversité constitue un levier pour proposer des approches variées et complémentaires au service des enfants et des jeunes.

Organisation des temps de préparation et de régulation (périodes de vacances)

Une attention particulière est portée à la préparation, au suivi et à l'évaluation des périodes de vacances, dans une logique d'amélioration continue.

En amont de l'accueil

Un volume de **4 à 17 heures de réunion** est consacré à la préparation des séjours. Ces temps permettent :

- de s'approprier le projet pédagogique,
- de définir les objectifs et priorités de la période,
- de co-construire le programme d'activités,
- d'associer pleinement les animateurs à la démarche éducative.

Un temps complémentaire est dédié à l'installation et à l'appropriation des locaux, organisé la veille de l'ouverture de l'accueil.

Pendant le séjour

L'organisation intègre des temps réguliers d'expression et de régulation :

- Les enfants sont invités quotidiennement à formuler un **retour qualitatif** sur leur journée (ressenti, envies, suggestions),
- Chaque soir, l'équipe d'animation se réunit afin d'analyser la journée écoulée :
 - prise en compte des retours des enfants,
 - analyse des aspects organisationnels et pédagogiques,
 - ajustements éventuels.

Ces temps permettent une **adaptation en continu** du fonctionnement et des propositions d'activités.

En fin de séjour

Un temps d'évaluation globale est organisé :

- chaque encadrant réalise une évaluation du séjour,
- une auto-évaluation individuelle est également menée, favorisant la prise de recul sur ses pratiques professionnelles.

Entre les périodes de vacances

L'ensemble des éléments recueillis (observations, évaluations, retours enfants et équipes) est analysé par l'équipe permanente lors des périodes inter-vacances.

Ce travail permet :

- d'ajuster les organisations futures,
- d'améliorer les pratiques professionnelles,
- de renforcer la qualité éducative des accueils proposés.

Démarche pédagogique et évaluation des actions

L'ensemble des animations proposées s'inscrit dans une **démarche de projet structurée**, conforme aux méthodologies transmises dans le cadre des formations professionnelles de l'animation (CQP, BPJEPS).

Chaque action d'animation repose ainsi sur plusieurs étapes fondamentales :

- une **analyse des besoins et des attentes** des publics accueillis,
- la définition **d'objectifs pédagogiques et opérationnels**,
- la mise en œuvre d'actions adaptées,
- une **évaluation systématique** des actions conduites.

Les outils associés à cette démarche (fiches projets, supports d'évaluation, grilles d'analyse) sont présentés en annexes.

Cette méthodologie garantit la cohérence des actions menées avec les orientations du projet pédagogique, tout en favorisant une posture professionnelle réflexive des équipes.

Une dynamique d'échange et de régulation continue

Les temps de préparation et d'évaluation font l'objet **d'échanges réguliers et structurés** entre la direction de l'accueil collectif de mineurs (ACM) et les équipes d'animation.

Ces temps permettent :

- d'accompagner les animateurs dans la conception de leurs projets,
- d'ajuster les pratiques en cours de période,
- de valoriser les réussites et d'identifier les axes d'amélioration,
- de garantir la cohérence globale des actions menées.

Cette dynamique favorise une amélioration continue de la qualité pédagogique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation constitue un levier central dans l'amélioration des pratiques. Elle porte sur différents aspects du fonctionnement de l'accueil :

- **L'organisation générale** (rythmes, enchaînement des temps, gestion des groupes),
- **Les activités proposées** (pertinence, adaptation aux publics, participation),
- **Les sorties** (préparation, déroulement, intérêt pédagogique),
- **Les grands jeux** (mobilisation des enfants, cohérence avec les objectifs),
- **Le fonctionnement de l'équipe**, incluant une dimension d'auto-évaluation individuelle et collective.

Les informations recueillies sont analysées à partir de **grilles de lecture en lien direct avec les objectifs pédagogiques** définis dans le présent document.

Cette analyse permet de mesurer les écarts éventuels entre les intentions éducatives et les actions réalisées, et d'ajuster les pratiques en conséquence.

Prise en compte de la satisfaction des publics

En complément des évaluations internes, une attention particulière est portée à la **parole des enfants et des familles**.

À ce titre, un questionnaire de satisfaction, couvrant l'ensemble des prestations proposées par l'accueil de loisirs, est diffusé chaque année au cours du mois de juin.

Cet outil permet :

- de recueillir les perceptions des usagers,
- d'identifier les points de satisfaction et les axes d'amélioration,
- d'alimenter la réflexion globale sur l'évolution du service.

Les résultats sont intégrés dans une démarche d'évaluation globale et participent à l'adaptation continue des pratiques et de l'offre d'accueil.

Les locaux et infrastructures

Lieux d'accueil et d'animation

L'accueil des enfants et des jeunes s'appuie sur un ensemble d'infrastructures diversifiées, permettant de proposer des activités adaptées aux besoins des publics, tout en garantissant des conditions optimales de sécurité, de confort et d'accessibilité.

Le groupe scolaire Beaudonnat

Le groupe scolaire constitue le site principal d'accueil des enfants de 3 à 10 ans. Il offre des espaces variés, fonctionnels et adaptés aux différentes tranches d'âge.

La maternelle

Les locaux de l'école maternelle sont spécifiquement aménagés pour répondre aux besoins des plus jeunes. Ils comprennent :

- une **salle de motricité modulable**, divisible en deux espaces distincts, permettant la mise en place d'activités physiques adaptées,
- une **salle dédiée aux activités artistiques** (peinture), ainsi que des salles de classe utilisées en fonction des effectifs et des besoins,
- des **sanitaires adaptés** à l'âge des enfants et accessibles aux enfants en situation de handicap,
- une **cour extérieure équipée**, favorisant les jeux libres et les activités de plein air.

Ces espaces permettent de proposer un cadre sécurisant, propice à l'éveil, à l'expérimentation et au développement moteur des enfants.

L'école élémentaire

Les locaux de l'école élémentaire offrent une grande diversité d'espaces, permettant de répondre à la variété des activités proposées :

- **deux préaux couverts et chauffés**, facilitant la continuité des activités en cas d'intempéries,
- plusieurs espaces mobilisables en fonction des projets pédagogiques et des effectifs :
 - une bibliothèque,
 - une salle de musique,
 - une salle informatique,
 - des salles de classe,
- des **sanitaires adaptés**,
- des **cours de récréation** permettant les activités extérieures.

Les réfectoires du site permettent d'accueillir à la fois les enfants de maternelle et d'élémentaire dans des conditions adaptées.

Bâtiments annexes et équipements de proximité

À proximité immédiate du groupe scolaire, plusieurs infrastructures viennent compléter l'offre d'accueil et enrichir les possibilités d'activités :

- **La Direction ACM & Guichet Unique**
Située dans la « petite maison jaune » entre les écoles maternelle et élémentaire, cette structure assure :
 - la gestion administrative,
 - l'accueil et l'information des familles,
 - le pilotage des actions éducatives.
- **Un appartement dédié aux espaces de travail des équipes d'animation (accès informatiques compris)**
- **Équipements situés à moins de 100 mètres :**
 - **La Croisée des Vignes** : salle de 100 m², modulable en deux espaces, adaptée aux activités collectives,
 - **Le complexe Émile Pladner** : comprenant un terrain de handball, des salles de danse et un dojo,
 - **Des terrains de football et espaces extérieurs**, favorisant les activités sportives et de plein air.

L'AgorAdo (11 – 15 ans)

Le secteur dédié aux jeunes, situé avenue Charles de Gaulle, dispose d'un espace spécifique favorisant l'autonomie et les projets des adolescents.

Il comprend :

- une **salle d'accueil équipée** (jeux, matériel informatique, mobilier adapté), permettant des temps de vie collective et des activités variées,
- un accès direct au **complexe sportif COSEC**, comprenant :
 - trois salles, dont une salle multisports,
 - des terrains extérieurs (rugby, tennis...).

Ces infrastructures permettent de proposer des activités adaptées aux attentes des jeunes, dans un cadre favorisant l'initiative et l'engagement.

Conformité et sécurité

L'ensemble des locaux utilisés répond aux normes en vigueur, notamment en matière de :

- **sécurité incendie,**
- **plans particuliers de mise en sûreté (PPMS),**
- **accessibilité aux personnes en situation de handicap.**

Une attention particulière est portée à la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes, ainsi qu'à la qualité des conditions d'accueil.

Les outils d'animation :

PROJET D'ANIMATION

ANIMATEURS REFERENTS : _____

GROUPE : ☐ Maternelle ☐ Elémentaire

Classe : _____

Thème du projet :

Titre du projet :

Constat et/ou envie : *(Pourquoi je propose ce projet ?)*

Objectifs généraux du projet : *(Mon projet va permettre à l'enfant de ... ; ces objectifs doivent être en lien avec le constat de départ et doivent être évaluables de façon quantitatives ou qualitatives)*

Sensibilisation : *(Comment je vais présenter mon projet aux enfants ?)*

Préparation : *(Que dois-je faire en amont ? gabarits, réservation de matériel ou de salle particulière, recherche d'informations...)*

DEROULEMENT DU PROJET :

Nombre de séances : _____

*Donner le titre de votre séance + un résumé rapide de ce que les enfants vont faire. Les précisions seront à apporter sur les fiches séances que vous devriez remplir pour **chacune des séances** de votre projet et que vous devrez avoir avec vous pendant la séance.*

Séance 1 :

Séance 2 :

Séance

Liste du matériel :

Non consommables : (ciseaux, feutres, pinceaux, peinture...)

Désignation	Quantité

Consommables : (feuilles, matériel spécifique à l'activité)

Désignation	Quantité	Lieu d'achat ou référence majuscule

FICHE SEANCE

FICHE D'ACTIVITE

Date :

Animateur :

Public :

Thème / Projet :

Titre de l'activité :

Matériel nécessaire :

Déroulement de la séance

	Que fait l'animateur ?	Que fait l'enfant ?
Préparation		
Étape 1		
Étape 2		
Rangement / Nettoyage		

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs généraux du projet :

1	
2	
3	

Objectifs terminaux de la séance :

	A la fin de la séance, les enfants seront capables de ...	Critère de réussite	Évaluation

Compétences du socle commun abordées :

Cycle 1 (maternelle) – autres déclinaisons : Cycle 2* (CP=>Ce2) & 3* (Cm1& Cm2)

*** (consultables sur demande)**

1/Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

- ◆ Langage oral : communiquer, raconter, nommer...
- ◆ Communication écrite : écrire, faire écrire, « lire », déchiffrer...

2/ Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

- ◆ Courir, sauter, lancer
- ◆ Se déplacer dans des environnements variés
- ◆ Coopérer et interagir avec les autres

3/ Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

- ◆ Production artistique (= arts plastiques)
- ◆ Éducation musicale (chant, écoute, rythme, instruments)

4/ Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

- ◆ Numération (dénombrer, compter...)
- ◆ Formes et grandeurs (nommer, jouer avec les formes, puzzle, classements objets...)

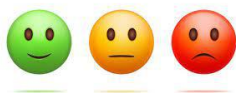
5/ Explorer le monde

- ◆ Se repérer dans le temps et l'espace
- ◆ Découverte du vivant
- ◆ Règles d'hygiène et sécurité

Évaluation générale de la séance : (à compléter après la séance)

Nombre d'enfants participants :

Satisfaction des enfants :



Comportement des enfants :



Observations :

BILAN VACANCES :

Nom/Prénom :

Quels ont été les points forts du séjour ?

- L'organisation :
- Les activités :
- Les sorties :
- Les grands jeux :
- L'équipe :

Quels ont été les points faibles du séjour ?

- L'organisation :
- Les activités :
- Les sorties :
- Les grands jeux :
- L'équipe :

Mon auto évaluation sur le séjour :